

le plus tôt possible du Rhône, afin d'avoir moins de montagnes à traverser et de pouvoir marcher plus rapidement. Il passe donc à Vienne et remonte le Rhône jusqu'à *Lugdunum*, qui devait déjà exister pour beaucoup de raisons exposées ailleurs, quoique César n'en parle pas. Arrivé au confluent du Rhône et de la Saône, et pressé de traverser la première de ces rivières, il dut naturellement opérer son passage immédiatement au-dessus de la jonction. Comme il n'est pas dit qu'il jeta un pont sur le Rhône, il est bien à présumer qu'il dû se servir, pour le transport de ses troupes, des embarcations que lui fournit la colonie grecque, déjà établie en ce lieu et celles qu'il trouva à Vienne et qu'il fit remonter jusques là. Cette langue de terre qui se trouve entre les deux rivières, vis-à-vis Lyon, devait sans doute appartenir aux Ségusiens, qui devait y trouver une situation favorable au commerce et protégé par *Lugdunum*, situé sur la montagne. Et, d'ailleurs, les rivières ne formaient pas chez les Gaulois des confins rigoureux et étaient souvent plutôt des moyens de communication que des limites entre les différents peuples. Ainsi, en donnant aux Ségusiens le territoire qu'on leur donne ordinairement, on peut facilement expliquer ce passage de César.

M. Bernard, dont j'ai parlé plus haut, émet ici une opinion nouvelle. Se fondant sur l'autorité de quelques manuscrits des commentaires où il est écrit *Sebusiani* pour *Segusiani*, et sur un passage d'un discours de Cicéron pour Quintus, où il est parlé de Sébusiens; il en fait un peuple particulier qu'il place sur la rive droite du Rhône, il nous dit que les Sébusiens sont mentionnés une seule fois par César, qui les met près des Ségusiens (1). Je ne sais dans quel passage; mais j'ai compulsé les Commentaires et je n'ai vu dans

(1) *Memoire sur les origines du Lyonnais*, p. 39.